

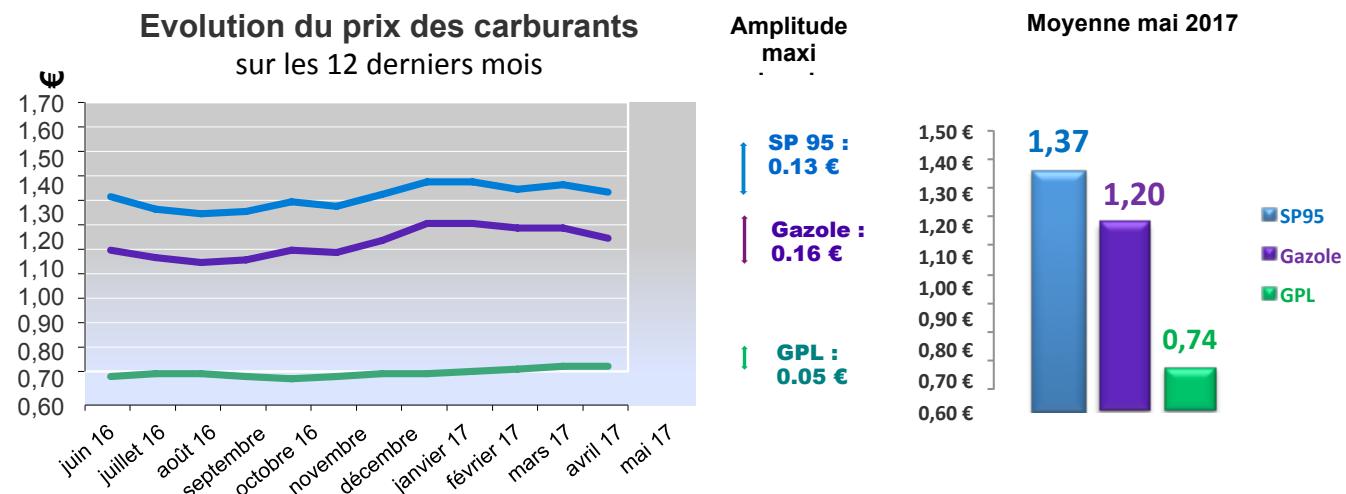
## Baromètre GPL – Mai 2017

**0,74 € le litre**  
**prix moyen à la pompe**

**pour rouler plus propre et plus économique  
 sans restriction de circulation.**

**Tous les véhicules GPL sont classés Crit'Air 1**

En mai 2017, le GPL maintient son bas prix. Il affiche une différence moyenne de prix par litre de **0,63 €** par rapport au Sans Plomb 95 et de **0,46 €** par rapport au Gazole.



Source du prix au litre des carburants en euros : [Medde – www.developpement-durable.gouv.fr](http://Medde – www.developpement-durable.gouv.fr)

### Les véhicules GPL sont classés Crit'Air 1 = moins polluants

Le certificat Crit'Air permet de classer les véhicules en fonction de leurs émissions polluantes. C'est un outil à disposition des collectivités qui souhaitent développer une mobilité plus propre en incitant à utiliser des véhicules moins polluants.

Il offre des conditions de circulation ou de stationnement privilégiées pour les véhicules les moins polluants. Il permet aussi de restreindre l'accès à certaines zones aux véhicules les plus polluants ou de circuler lorsque le préfet instaure la circulation différenciée lors de certains épisodes de pollution.

---

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, cette vignette est obligatoire pour tous les véhicules dans les zones à circulation restreinte (ZCR) instaurées par certaines collectivités. Les automobilistes doivent afficher sur le pare-brise de leur véhicule une vignette Crit' Air pour circuler dans ces zones réglementées.

Tous les véhicules gaz sont classés en Crit'Air 1, soit la classification la plus vertueuse située juste derrière les véhicules « zéro émission » et ce, quelle que soit leur date de première immatriculation.

Un véhicule GPL émet jusqu'à 20% de moins de CO<sub>2</sub> qu'un véhicule essence et pratiquement pas de particules ou de Nox.



**A partir du 1<sup>er</sup> juillet 2017**, une nouvelle étape dans le programme de lutte contre la pollution instaurée par la Ville de Paris. La circulation des véhicules Crit'Air 5 sera restreinte.

Les véhicules légers, poids lourds et véhicules utilitaires légers portant la vignette Crit'Air 5 ne pourront plus circuler dans Paris de 8h à 20h, du lundi au vendredi.

**Le GPL offre une solution économique, plus propre et maîtrisée pour rouler toute l'année.**

#### **A propos du Comité Français du Butane et du Propane**

Association de loi 1901, le Comité Français du Butane et du Propane (CFBP) est l'organisation professionnelle de la filière des GPL. Le CFBP représente la filière auprès des différents acteurs politiques et économiques français. En partenariat avec les instances nationales, européennes et internationales, le CFBP contribue à l'élaboration des règles et des normes qui régissent l'exploitation et l'utilisation des GPL. Le CFBP informe le public et les différents services et industries liés aux GPL sur les utilisations et avantages des gaz butane, propane et du GPL carburant sur la sécurité et sur les activités de la profession.

Pour plus d'informations : [www.cfbp.fr](http://www.cfbp.fr), [www.gpl.fr](http://www.gpl.fr)



Retrouvez le CFBP sur Twitter : [@energieGPL](https://twitter.com/energieGPL)

---